



SUPPORTER DE VOTRE VIE

– LES CAPITAUX DE NOS CLIENTS SONT  
INVESTIS DE MANIÈRE DURABLE,  
EN BRANCHE 21 COMME EN BRANCHE 23 –

Bernadette Migisha Kamanzi,  
responsable Sustainable  
and Responsible Investment  
chez AG

# Ascento news

N° 26 | Décembre 2020

– EN TANT QUE  
LEADER DU MARCHÉ  
DEPUIS PRÈS DE 200  
ANS, AG ASSUME  
PLEINEMENT SA  
RESPONSABILITÉ  
SOCIÉTALE –

Hervé Votron,  
spécialiste Presse et  
Communication Externe  
chez AG

## VERS UN MONDE PLUS DURABLE...

**P 2**

► Investir chez AG Ascento, c'est investir dans un monde plus durable

**P 5**

► Les Belges préfèrent rester vivre chez eux le plus long-temps possible ? Et vous ?

**P 6**

► AG Ascento, votre conseiller pour vos placements

**P 8**

► Découvrez le nouveau CEO d'AG et le nouveau Managing Director AG EB/HC

# INVESTIR CHEZ AG ASCENTO, C'EST INVESTIR DANS UN MONDE PLUS DURABLE

*La durabilité est une tendance qui prend de plus en plus d'importance dans notre société. En investissant chez AG Ascento, vous contribuez à un monde plus durable. D'une part, nos investissements respectent les critères de durabilité. D'autre part, nous intégrons les principes de la RSE [responsabilité sociétale des entreprises] dans notre stratégie d'entreprise.*

*Pour vous en donner un aperçu, nous avons réalisé une co-interview avec notre responsable SRI [Sustainable and Responsible Investment], **Bernadette Migisha Kamanzi** et **Hervé Votron**, notre spécialiste Presse et Communication Externe.*

## Notre politique en matière d'investissements durables

Chez AG, nous sommes persuadés que l'investissement durable est essentiel à la réussite des investissements à long terme. Cette conviction se reflète dans notre politique générale d'investissement responsable qui est basée sur deux piliers : l'exclusion d'activités controversées et l'intégration de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance [ESG]. Par conséquent, **vous pouvez avoir la certitude que vos placements sont effectués de manière socialement responsable.** Notre responsable SRI, Bernadette Migisha Kamanzi vous explique ce que AG met en place.

AG intègre des critères ESG dans toutes ses décisions d'investissement.

## Qu'entend-on par investissement durable ?

**Bernadette** : L'investissement durable implique d'éviter de se baser uniquement sur des paramètres financiers mais de tenir également compte d'aspects environnementaux et sociaux, ainsi que de la gouvernance des entreprises ou institutions. Le tout dans l'optique de mieux maîtriser les risques et d'enregistrer des rendements durables à long terme. La prise en compte de facteurs ESG [Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance] dans les processus d'investissement est d'ailleurs préconisée par les UNPRI, les Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable, qu'AG a signés en 2019.

Parmi les **critères ESG**, on peut citer par exemple le niveau de pollution atmosphérique d'une entreprise, le respect des

## INTERVIEW

BERNADETTE  
MIGHISA  
KAMANZI

Depuis 2007, Bernadette travaille au sein du *Chief Investment Office* (CIO) d'AG en tant que *Senior Portfolio Manager* en charge des produits à capital garanti. Elle a participé au lancement de produits sur des thèmes tels que le leadership des femmes, la transition climatique et énergétique, les objectifs durables, etc.

Depuis 2017, elle est responsable SRI au sein du CIO d'AG. Au cours des dernières années, elle a développé et formalisé l'approche d'investissement responsable et durable d'AG pour tous ses actifs. Elle a également été activement impliquée dans différents projets et réalisations liés à l'investissement durable chez AG.

droits de l'homme et des enfants, ou encore les mesures de prévention en matière de fraude. Ne vous focalisez donc pas uniquement sur l'environnement et le climat, l'investissement durable et responsable va bien au-delà.

Opter pour l'investissement durable, c'est combiner quête de durabilité et quête de rendement.

### Que fait AG pour investir durablement ?

**Bernadette :** AG est un investisseur orienté vers le long terme. Nous respectons bien entendu les exclusions imposées légalement, comme ne pas investir dans des pays frappés par des sanctions internationales, ni dans les armes controversées, ni les « paradis fiscaux ».

En 2012, nous avons commencé à investir dans l'économie réelle comme par exemple des installations de production d'énergie renouvelable, des infrastructures scolaires et des projets immobiliers durables de revitalisation de centres urbains. Depuis 2019, nous allons encore plus loin : AG n'investit plus dans les secteurs controversés comme l'industrie du tabac et le charbon. Elle intègre des critères ESG dans toutes ses décisions d'investissement.

### Cela signifie-t-il que nos fonds sont aussi « durables » ?

**Bernadette :** Oui, les capitaux de nos clients sont investis de manière durable, en branche 21 comme en branche 23. Nous intégrons les facteurs ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) à l'ensemble de notre portefeuille.

### Les investissements durables peuvent-ils aller de pair avec des rendements élevés ?

**Bernadette :** Nos clients peuvent être rassurés, l'intégration de facteurs ESG dans les décisions d'investissement ne vient pas au détriment de la performance. C'est aussi ce que montrent des études. Il n'est donc pas question de devoir choisir entre

l'un ou l'autre : **opter pour l'investissement durable, c'est combiner quête de durabilité et quête de rendement.**

### L'investissement durable n'est-il pas une tendance éphémère ?

**Bernadette :** L'attention dont bénéficie la durabilité n'est pas subitement tombée du ciel. Certains acteurs du secteur de l'assurance, comme AG, s'y intéressent depuis plus de 10 ans déjà. Les autorités internationales, européennes et même belges veulent développer une économie plus durable

L'investissement durable implique d'éviter de se baser uniquement sur des paramètres financiers mais de tenir également compte d'aspects environnementaux et sociaux, ainsi que de la gouvernance des entreprises ou institutions.

et demandent aux acteurs financiers d'agir en ce sens. Nous savons également qu'un grand nombre de nos clients souhaitent investir de manière durable et nous devons les accompagner dans leur démarche responsable. ■

Hervé a rejoint AG en 2006. Avant cela, il a travaillé principalement chez PricewaterhouseCoopers durant près de 7 ans en tant que manager d'audit avec AG comme principal client. De 2006 à 2017, Hervé a occupé la fonction de responsable de Corporate Finance & Investor Relations au sein du département Finance d'AG.

Depuis novembre 2017, il occupe la fonction de responsable du département Presse, Communication Externe et Réputation au sein du département Strategic Marketing d'AG.



## Le concept de durabilité dans d'autres domaines de notre entreprise

En tant que leader du marché depuis près de 200 ans, AG assume pleinement sa responsabilité sociétale. Avec nos produits, services et investissements, mais aussi nos infrastructures et nos méthodes de travail, nous sommes toujours attentifs à notre impact social et environnemental tout en appliquant les principes de bonne gouvernance, comme vous l'explique Hervé Votron, notre spécialiste Presse et Communication Externe.

Suite à la pandémie, nous avons voulu apporter notre aide dans la lutte contre le coronavirus.

### Quelles sont les initiatives qu'AG entreprend au niveau environnemental et social ?

**Hervé Votron** : Le changement climatique et l'impact environnemental représentent un problème majeur. C'est pourquoi chez AG, nous avons pris des mesures **pour limiter l'empreinte écologique de nos bâtiments**.

Nous mettons en place des actions pour limiter la consommation d'énergie dans nos bâtiments. Par exemple, avec des systèmes de récupération de chaleur, des lampes LED, des détecteurs de présence, des panneaux solaires sur les toits de notre bâtiment à Bruxelles... Nous analysons et optimisons en continu les performances de nos bâtiments. Par ailleurs, nous améliorons aussi la gestion de nos déchets.

Afin de **soutenir la biodiversité**, nous avons installé des ruches sur le toit de notre siège social.

Le nombre d'abeilles diminuent de plus en plus à cause de l'agriculture intensive, des pesticides, et du changement climatique. Nous souhaitons ainsi sensibiliser les gens

à la préservation des abeilles car elles sont une espèce essentielle en ville comme à la campagne.

En interne, nous essayons de **sensibiliser nos collaborateurs**

pour qu'ils adoptent un comportement plus responsable par rapport à la nature. Par exemple, nous les motivons à favoriser une mobilité plus durable via des actions comme « Bike to

work », « au travail sans ma voiture » ...

Auprès de nos clients aussi, nous mettons à votre disposition nos canaux digitaux et nous essayons, lorsque c'est possible, de vous envoyer vos documents par voie électronique et d'ainsi travailler de manière **paperless** [sans papier].

### AG a-t-elle pris d'autres initiatives suite à la crise du coronavirus ?

**Hervé Votron** : Suite à la pandémie, nous avons voulu apporter notre aide dans la **lutte contre le coronavirus**.

Nous avons été les précurseurs de l'initiative sectorielle consistant à prolonger les couvertures prévues dans les assurances de groupe de milliers de travailleurs en chômage temporaire.

De plus, nous avons soutenu financièrement la recherche scientifique d'un vaccin et d'un traitement et attiré l'attention sur les conséquences mentales du confinement en organisant une campagne média contre la solitude. En Belgique, 46 % de la population souffre de solitude. Grâce à une plateforme, les gens peuvent prendre contact avec une association ou bénéficier de conseils pour lutter contre la solitude ([touscontrelasolitude.be](https://touscontrelasolitude.be)). ■

PHIL AT HOME



## LES BELGES PRÉFÈRENT RESTER VIVRE CHEZ EUX LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE ? ET VOUS ?

AG, par le biais de sa start-up Phil at Home, a réalisé une enquête auprès de 1.000 Belges<sup>1</sup> pour savoir où ils aimeraient vivre s'ils n'étaient plus capables de vivre seuls. Et ce qui leur manquerait le plus. Ils ont également répondu aux mêmes questions pour leurs parents.

### Petit rappel : qu'est-ce que Phil at Home ?

Phil at Home se développe autour de quatre axes : sécurité, confort à la maison, communication et organisation de la vie quotidienne. Au cœur de cette démarche se trouve « Phil », un coordinateur personnel de votre région.<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Nous avons déjà évoqué cette initiative dans l'édition de juin 2019 de l'Ascento News. Vous pouvez retrouver les anciennes éditions de l'Ascento News sur [ascento.aginsurance.be](http://ascento.aginsurance.be) dans la rubrique « Publications ».

### Quelles sont les solutions pour rester plus longtemps chez vous ?

Généralement, il n'y a pas beaucoup de possibilités lorsqu'il n'est plus possible de vivre seul chez soi quand on arrive à un certain âge. **Une maison de repos** est une possibilité, mais seulement 3 personnes interrogées sur 10 (28,6 %) envisagent d'y passer leurs vieux jours. Quand on leur pose la question pour leurs parents, le pourcentage est un peu plus élevé mais il reste assez faible (34,8 %).

Que faire, alors ? Une option est souvent retenue : **vivre seul chez soi en bénéficiant d'une assistance professionnelle**.

La grande majorité des personnes interviewées se prononcent pour cette option, et ce, tant pour elles-mêmes (66,9 %) que pour leurs parents (51,3 %).

### Restez chez vous en toute sécurité

Près de la moitié des personnes sondées se soucient de leur sécurité si elles restent chez elles.

Mais ce n'est pas aussi simple que cela. Près de la moitié des personnes sondées se soucient de **leur sécurité** si elles restent chez elles. Et ce chiffre monte à plus de 50 % lorsqu'elles répondent pour leurs parents. 3 Belges sur 10 estiment que des tâches comme cuisiner ou réaliser les petits travaux du quotidien posera également problème en vieillissant. Les seniors qui veulent

rester chez eux sont donc confrontés à de nombreux défis.

C'est là que Phil at Home intervient. Cette start-up propose une offre combinant technologies (montre de sécurité, tablette pour seniors...) et contact humain (aide organisationnelle pour les seniors, mais aussi transport pour aller chez le coiffeur, plombier...). Avec une bonne combinaison de soins à domicile, de solutions technologiques et de soutien organisationnel, rester vivre chez soi n'est plus un scénario improbable.

Vous voulez en savoir plus ? Rendez-vous sur [www.philathome.be](http://www.philathome.be). ■



<sup>1</sup> Le panel de 1.000 Belges est un panel représentatif de la population belge (des jeunes comme des personnes plus âgées). Les personnes dans ce panel ont également répondu aux questions pour leurs parents (père, mère).

# AG ASCENTO, VOTRE CONSEILLER POUR VOS PLACEMENTS

Investir en branche 23, c'est opter pour des fonds sans rendement garanti mais avec un *return* potentiellement plus élevé. Même si elle offre une série d'avantages, investir en branche 23 n'est pas une décision à prendre à la légère. C'est pourquoi AG Ascento se donne pour mission de vous accompagner dans le choix d'un placement qui vous correspond vraiment.



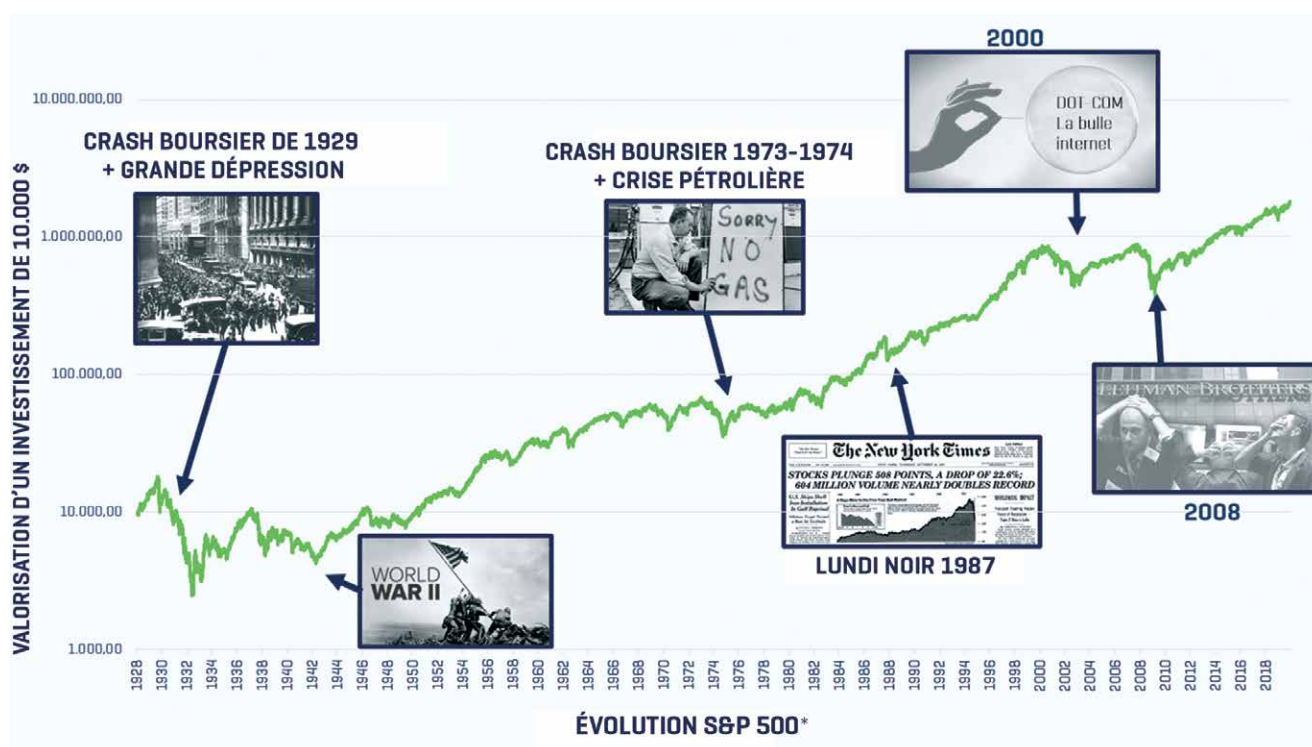
## Quels sont les avantages de la branche 23 ?

**Rendement potentiellement plus élevé à long terme :** depuis toujours, les crises bousculent la vie des marchés financiers et les rendent volatils, comme l'illustre le graphique ci-dessous. Le capital investi en branche 23 subit donc également ces fluctuations. Malgré tout, maintenir son investissement sur le long terme se montre souvent être la stratégie gagnante.

**Fiscalité avantageuse :** les assurances-vie de la branche 23 présentent des avantages au niveau fiscal, il n'y a :

- ▶ pas de précompte mobilier ;
- ▶ pas de taxe sur les opérations en bourse (TOB) ;
- ▶ pas de taxe sur les comptes-titres ;

Actuellement, seule la taxe sur prime de 2 % à l'entrée (pour chaque montant versé) est due mais une fois cette taxe payée, il n'y a plus d'autres impôts sur votre capital, quel que soit le rendement que vous allez obtenir.



Source : AG

\* Le S&P 500 est un indice boursier de référence américain.

## AG ASCENTO



**Bon outil de planification successorale** : vu que l'assurance placement en branche 23 est une assurance-vie. Celle-ci vous permet de planifier votre succession. Lors de la conclusion du contrat, le preneur d'assurance sera également invité à désigner le bénéficiaire. En cas de décès, l'assureur versera le capital constitué avec le rendement qu'il a généré au fil des ans à cette personne. Le preneur d'assurance est la seule personne à pouvoir modifier la clause bénéficiaire.<sup>3</sup>

## Pour évaluer les risques, faites-vous accompagner

Il est vrai que la branche 23 comporte une série d'avantages mais il est important d'analyser si elle correspond à votre situation personnelle et à votre profil d'investisseur.

L'équipe AG Ascento est là pour vous accompagner en matière de placements. Chez AG Ascento, vous pouvez profiter de produits sur mesure et d'un service personnalisé.

### Solution sur mesure

Chez AG Ascento, notre offre en branche 23 fait partie d'une offre globale ce qui vous permet de combiner la certitude d'une assurance placement avec le rendement volatil mais potentiellement plus élevé des fonds d'investissement.

AG Ascento se donne pour mission de vous accompagner dans le choix d'un placement qui vous correspond vraiment.

Chaque investisseur est unique et a des besoins spécifiques.

En effet, **vous avez le choix d'investir une partie ou la totalité du capital en branche 21** ce qui vous offre une sécurité grâce à un rendement garanti. Vous avez également **la possibilité d'investir une autre partie en branche 23**. Pour cette partie-là, vous prenez donc plus de risques pour en contrepartie tenter d'obtenir un rendement potentiellement plus élevé via des fonds d'investissement avec une classe de risque adaptée à votre profil d'investisseur.

Par ailleurs, notre volonté n'est pas de vous offrir le plus grand choix de fonds mais de privilégier des fonds que vous connaissez déjà grâce à votre ancien contrat d'assurance de groupe. Ces **fonds existent depuis de nombreuses années et ont déjà fait leurs preuves dans le temps**.

### Service personnalisé

Chaque investisseur est unique et a des besoins spécifiques. C'est pourquoi notre équipe d'Employee Benefits Consultants (EBC) établit avec vous une relation privilégiée basée sur le long terme. Leur objectif est de vous conseiller au mieux grâce à un service personnalisé.

- ▶ Ils vous écoutent avec attention afin d'**établir avec vous votre profil d'investisseur** en évaluant vos connaissances, votre expérience en matière d'investissement, votre attitude

face au risque et votre patrimoine comme la législation l'impose.

- ▶ Ils vont plus loin en discutant avec vous de vos projets, de votre situation familiale **pour vous proposer le produit qui correspond le mieux à votre situation personnelle**.
- ▶ Ils font preuve de transparence en vous **expliquant en termes simples les détails de vos investissements**.
- ▶ Si vous le désirez, ils vous **accompagnent tout au long de votre contrat**. C'est un atout car un profil d'investisseur évolue avec le temps, un accompagnement sur le long terme est donc primordial.
- ▶ Ils sont toujours là **pour répondre à la moindre de vos questions et demandes**. ■

<sup>3</sup> Pour en savoir plus, lisez un article complet sur la planification successorale dans l'Ascento News de décembre 2019. Les éditions précédentes de l'Ascento News sont disponibles sur [ascento.aginsurance.be](http://ascento.aginsurance.be) dans la rubrique « Publications ».

## HEIDI DELOBELLE, NOUVELLE CEO D'AG



Ageas [la société mère d'AG] a annoncé le 31 août 2020 l'identité de son nouveau CEO. À partir du 22 octobre, Hans De Cuyper a pris ses nouvelles fonctions à la tête d'Ageas et il a donc succédé à Bart De Smet.

L'annonce de la personne qui allait le remplacer en tant que CEO d'AG, leader sur le marché de l'assurance en Belgique était dès lors très attendue.

Un mois plus tard, AG annonce qu'Heidi Delobelle, Managing Director du département AG Employee Benefits & Health Care, deviendra sa nouvelle CEO à partir du 22 octobre.

Nous voulions féliciter Hans et Heidi pour leurs nouvelles fonctions où ils continueront à faire d'AG une entreprise leader et une référence dans le secteur de l'assurance en Belgique.

## HEIDI PASSE LE FLAMBEAU À BENOIT HALBART, NOUVEAU MANAGING DIRECTOR AG EMPLOYEE BENEFITS & HEALTH CARE

Le 26 octobre 2020, Benoit Halbart est devenu Managing Director AG Employee Benefits & Health Care [AG EB/HC]. Et il connaît bien AG Employee Benefits et AG Ascento puisqu'il était directeur Marketing & Communication d'AG Employee Benefits & Health Care depuis 2012.

Benoit est ingénieur commercial de formation et dispose d'un master en sciences actuarielles. En 1995, il rejoint AG au sein du département AG Employee Benefits. Et pendant près de 15 ans, il y a occupé différentes fonctions : Product Manager, Commercial Support & Financial Manager, Customer Relation Management. En 2010, il relève un challenge hors des murs d'AG en tant que Directeur de Gras Savoye Consulting Willis Towers Watson avant de revenir en 2012 au poste de directeur Marketing & Communication d'AG EB/HC.

Nous félicitons également Benoit Halbart pour son nouveau poste et nous l'interviewerons dans une prochaine édition de l'Ascento News afin de mieux faire connaissance et de connaître sa vision pour AG Employee Benefits & Health Care et AG Ascento. ■



**Rédacteur en chef** Allison Lotens

**Ont collaboré à ce numéro** Frederik De Mol, Iris Deneut, Christophe De Vooght, Anne Marie Dujardeyn, Koen Cole, Bernadette Migisha Kamanzi, Michel Moreau, Stijn Mues, Gaëtan Perez, Hervé Votron, Liesbet Vanhamme

**Language services** Karen Van den Branden & C°

**Layout** Brand Studio

**Courrier des lecteurs** [ascento@aginsurance.be](mailto:ascento@aginsurance.be)

Ascento news est imprimé sur un papier issu de forêts bien gérées.

**AG Insurance** [en abrégé AG] SA - Bd E. Jacqmain 53, 1000 Bruxelles - [www.aginsurance.be](http://www.aginsurance.be) - [info@aginsurance.be](mailto:info@aginsurance.be)

IBAN : BE13 2100 0007 6339 - BIC : GEBABEBB - RPM Bruxelles - TVA BE 0404.494.849

Entreprise d'assurance belge agréée sous code 0079, sous le contrôle de la Banque nationale de Belgique, Bd de Berlaymont 14, 1000 Bruxelles

Editeur responsable : Koen Cole